

## Second de Cuisine

---

### Synthèse de l'offre

---

<b>Employeur :</b>	COMMUNE D APT
<b>Grade :</b>	Adjoint technique territorial
<b>Référence :</b>	O08418024349
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	23/02/2018
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	15/03/2018
<b>Date limite de candidature :</b>	15/03/2018
<b>Service d'affectation :</b>	Foyer Logement pour personnes âgées

### Lieu de travail

---

<b>Département du lieu de travail :</b>	Vaucluse
<b>Lieu de travail :</b>	Place gabriel peri 84400 Apt

### Détails de l'offre

---

<b>Emploi fonctionnel :</b>	Non
<b>Grade(s) :</b>	Adjoint technique territorial
<b>Famille de métier :</b>	Restauration collective
<b>Métier(s) :</b>	Cuisinière / Cuisinier

**Descriptif de l'emploi :**  
Second de cuisine chargé d'assurer avec le chef de Cuisine la production des repas du restaurant et du portage.

**Profil demandé :**  
Diplômes dans le domaine de la restauration et/ou expériences professionnelles significatives  
Connaissance des règles HACCP et du plan de maîtrise sanitaire  
Maîtrise des gestes et postures de la manutention  
Esprit d'équipe

**Mission :**

Production des repas du restaurant pour les résidents et les personnes retraitées de la Ville et production des repas livrés à domicile

Elaboration, préparation et cuisson des plats

Réception des marchandises

Tenue des fiches de stock des denrées en l'absence du chef

Vérification des enregistrements de température

Tenue du classeur Plan de maîtrise sanitaire en l'absence du Chef de Cuisine

Nettoyage, entretien de la cuisine : piano, éléments de cuisine, aide en plonge

**Contact et informations complémentaires :** MUSSO Marie-Thérèse, Directrice du CCAS de la Ville d'APT -  
04.90.78.51.00

**Courriel :** [personnel@apt.fr](mailto:personnel@apt.fr)

**Téléphone :** 04 90 74 00 34

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.